

DPE : un changement clé en 2026 qui revalorise

L'électricité !



Pourquoi cette mise à jour est importante pour vous ?

- Être conforme à la réglementation en vigueur
- Éviter les incohérences entre un ancien DPE et la nouvelle méthode de calcul
 - Valoriser un bien avec une étiquette énergétique plus favorable
- Mieux répondre aux objections des vendeurs et acquéreurs (passoires énergétiques, décote, location, etc.)

Comment mettre à jour la lettre DPE ?

La démarche est simple et gratuite, à partir d'un DPE existant :

1. Rendez-vous sur le site officiel : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A18446>
2. Accédez à l'Observatoire DPE : [Audit de l'ADEME](#)
3. Téléchargez l'attestation de nouvelle étiquette énergétique. Elle s'appuie sur le DPE existant (pas besoin de refaire un diagnostic)
4. Intégrer cette attestation au dossier de vente ou de location

Conseil terrain !

Pensez à vérifier systématiquement les biens classés D, E, F ou G, en particulier ceux chauffés à l'électricité.

Une mise à jour peut changer la perception du bien, son attractivité... et parfois son prix !



Laurent SALLÉ

l.salle@proprietes-privees.com

07 68 80 68 81